

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 50 (1912)
Heft: 16

Artikel: Ein sè reposeint : (patois du district d'Orbe)
Autor: S.G.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-208622>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LA NUIT EN PLEIN JOUR

Si les astronomes ne sont pas contents, c'est qu'ils sont bien difficiles. Ils ont eu, mercredi dernier, un ciel suffisamment serein pour pouvoir observer l'éclipse de soleil. Que de nez en l'air ce jour-là ! que d'yeux armés de verres noirs ! que d'appareils photographiques braqués dans toutes les directions pour enregistrer les différences de luminosité !

Terreur de quelques nations anciennes, les éclipses ne sont plus aujourd'hui qu'un objet de curiosité et d'étude. Certaines peuplades n'en comprennent cependant pas encore la cause. Chez les anciens Grecs, on les attribuait aux visites que Diane ou la Lune rendait, dans les montagnes de la Carie, à Endymion, son bon ami. Mais comme il n'y a rien de moins éternel que les amours, il fallut bien chercher une autre cause des éclipses. On imagina que les sorcières attiraient la lune sur la terre par la force de leurs enchantements et l'on faisait avec des chaudrons un grand vacarme pour la faire remonter à sa place. Les Romains avaient un peu modifié cet usage ; ils allumaient de nombreux flambeaux élevés vers le ciel, pour rappeler la lumière de l'astre éclipsé. Ce phénomène était, selon eux, une espèce d'indisposition de travail de la lune ou du soleil. Les Indiens croyaient qu'un dragon malfaisant voulait dévorer l'astre dont le disque lumineux s'amoindrisait subitement. Au Mexique, les hommes jeûnaient pendant les éclipses et les femmes, pensant que la lune avait été maltraitée par son mari le soleil, se flagellaient par sympathie.

Un habitant de Montreux, Jean Chessex, de Veray, justicier des Planches, a laissé un journal fort intéressant, où se trouve une description de « la grande éclipse solaire de l'an 1706 ». Voici comment il s'exprimait :

« Cette année est très remarquable, particulièrement pour la grande éclipse de soleil qui arriva le 12 de may de dite année, qui étoit entière et de tout le corps du soleil ; laquelle totale éclipse solaire a été la treizième après la naissance de Jésus-Christ, et la suivante, qui sera la quatorzième ne sera vue ni de nous ni de beaucoup de générations après nous¹. Cette-ci commença à 8 heures 54 minutes devant midi, le milieu à 9 heures 58 minutes et sa fin à 10 heures 4 minutes ; l'obscurcissement total de tout le corps du soleil dura 4 minutes ; laquelle arriva en un jour entièrement clair et serein, et ce un mercredi. Elle apporta tant de frayeur généralement à un chacun, tant à cause de l'obscurité qui survint comme en pleine nuit, qu'à cause qu'il sembloit que la nature vouloit prendre fin, d'autant que les étoiles apparurent presque toutes. Beaucoup d'artisans furent contraints quitter leur besogne ou demander de la chandelle. Les laboureurs et vigneronniers quittèrent leur travail et se retiroient en leurs maisons. Les coupeurs de bois se trouvè-

rent en pleines ténèbres au milieu des forêts. Les voyageurs se virent enveloppés d'obscurité et en divers endroits exposés aux voleurs qui, sachants auparavant cela, prirent leurs mesures pour surprendre les passants. Les femmes simples et idiotes et non informées de cette éclipse, se crurent à la veille du dernier jour, et se mirent à prier une fois à bon escient, si jamais elles l'avoient fait en leur vie. (Il n'est pas très galant, M. le justicier. — Réd.)

Les plus éclairés n'étoient pas du tout sans crainte et appréhension de cet événement non accoutumé et tout à fait extraordinaire de nos jours. L'étonnement augmenta d'autant plus fort en apercevant, chacun en son endroit, qu'à mesure que le soleil s'en alloit être entièrement obscurci de noirceur, au plus fort de l'éclipse, une certaine défaillance de cœur et de toute la nature, qui sembloit qu'elle ne tendait qu'à un entier anéantissement d'icelle. Les animaux et les choses inanimées (?) furent tellement touchés de ce changement qu'ils donnèrent tous à connaître par signes, chacun selon son espèce, que lorsque Dieu ébranlera la nature à la fin du monde, toutes les créatures tendront de leur mouvement propre à cet anéantissement général de toute la nature, tant à de puissance ce grand Dieu auteur et conservateur d'icelle, puisqu'alors les bêtes domestiques, durant l'obscurcissement de cette éclipse, se couchoyent et ruminoient comme de nuit. Les poules se retiroient dans leurs poulaillers pour y jucher. Les oiseaux ne faisoient plus retentir leurs chants, fors ceux qui ont accoutumé de gazouiller la nuit, qui commencèrent leur gazouillement, ce qu'ils continuèrent ensuite, après que le soleil commençait tant soit peu à reprendre force. Les poissons se mirent à la superficie de l'eau, où ils se firent prendre à la main. La rosée commença de tomber au plus fort de l'éclipse. Les chauves-souris se mirent à voltiger comme de nuit, selon leur coutume. Enfin, à mesure que la clarté apparut ensuite, nouvelle matière de joie se présenta, en sorte que chacun retournait à son travail et chaque chose à sa posture ordinaire. Le reste du jour fut beau, clair et net. »

RETOUR DES CHAMPS

Croquis campagnard.

A Philippe Godet.

L'heure du crépuscule abaisse l'horizon,
Engourdis de labeur et courbant l'ossature
— Car le sol est profond et la fatigue est dure ! —
Les hommes, lourdement, regagnent la maison.
Aucun autre désir n'encombre leur raison
Que celui du repos et de la nourriture ;
Que demain soit propice et que le beau temps dure
Et que l'épi soit lourd et bonne la saison !

Au travers des sentiers que bleuit déjà l'heure,
Chaque homme, pesamment, regagne sa demeure
La hotte sur la croupe et portant le foin ;

Là-bas dans les maisons aux quietudes d'étables
Les lampes qu'on allume et qu'on met sur les tables,
Appellent doucement pour le repas du soir...

PIERRE ALIN.

EIN SÈ REPOSEINT

(Patois du district d'Orbe.)

On lai desai Quatre z'Yeux, à cé bon vilhio
freti dai z'autro yâdzo, que y'ai oncora
cognu, quand y'éte bouébo. Mè simbylè
oncora lo vèrè, quand vegnai in vesita tsì-no,
avoué son grand tsapé nai (que terivè dza
dzouillamin su lo rodzo) et sa roulière détinte.
Tegnai adon lo Mont-dè-Baumè, yò l'a ètà bin
dai z'annaiè ; et, commint l'étaï rudo ménadzi,
rudo à pan, po bin derè, cà veyai corrè l'ou-
vra, s'étaï gaillà ramassa dâo bin. Ne sé pas
se c'est por cein qu'on l'avai batsi Quatre-
z'Yeux ; ne crayo portant pas ; vo sètè qu'à
Baumè, dins cé tin, tsacon avai on nom sobri-
quet, po lè distingà lè z'ons d'avoué lè z'autros.

Commint l'étaï prè dè la Sainte-Crai, l'avai on
rudo débit ; l'érai vindu dai pierrè, quel ? L'avai
assebin bin dai z'ami permi clyâo z'horlogeu et
clyâo que fasant lè musiquè, qu'allâvont lo
trovâ la demindze. Assebin, sè tegnai adé doù
bossatons : yon dè vin dè vegne et yon dè vin
dè bliessons po sè domestiquo, cà, se lè fasai
travaiillè, lè soignivè bin. Adon, quand l'avai 'na
vesita, lai montravè sè fromâdzo, et commint
lè bossatons étant ique, l'offressai premiremint
dòs verros dè bliesson, et aprè doùs dè cé dè
vegne in desint :

— Commint lo trovâ-vo ?

— L'est pardieu bin bon.

— Eh bin, por mè, lo diablo m'inlèvai se
n'an-mo pas mî cèque, et montrin lo bliesson :
« Ein vouellai-vo oncora yon ? » « Na, grand-
maci », étaï la reponsa ; mais l'honnêteté étaï tot
parai fète.

Ai fènèsons et ai messons, l'invouivè, tu lè
dzoï, doù domesticos à Baumè, après traire, po
s'aidi lè dèso, à soigni et ramassâ. Commint vo
comprintè que fasai tsaud quand rarevâon, lo
maitrè lè ménavè bairè on verro à bossaton
dè bliesson in lào desint :

— Eh, mè pouro z'ami, mè pouro z'infants,
vo z'ai rudo tsaud, vo z'ète lassâ ; eh mon dieu
vouai ! Veni vito bairè on verro, et pouis, vo
z'audrai vito queri tsacon 'na tserdze dè boù, in
vo reposint devant dè trèrè !

Ora, vo demando se n'avai pas bin mèretâ
son nom dè Quatre-z'Yeux ? S. G.

A L'ABRI DES VOLEURS !

VRAI ! les voleurs, cambrioleurs et autres
gens de même famille ne sont pas gentils, à
présent. Ils se moquent par trop des gen-
darmes et des agents de police. Jamais plus ils
ne se laissent prendre. Ce n'est pas de jeu, ça !
A quoi donc servent les juges, les policiers, les
géôliers, les tribunaux et les prisons, si leur
« honorable » clientèle se dérobe ainsi ?

Jadis, au collège, quand nous jouions aux
« brigands », il était bien convenu qu'à la fin on
se laissait pincer. Le dernier mot doit rester à
la justice, que diable ! La bienséance et le bon
ordre le réclament, la sécurité l'exige. Autrement,
que fera-t-on du respect dû à l'autorité, à

¹ Le brave justicier était dans l'erreur. Dix-huit ans
après son récit, il se produit une éclipse entière, visible
dans notre pays. Ce fut celle du 22 mai 1724. Il faudra at-
tendre jusqu'en 2026 pour en voir une nouvelle, chez nous.